

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

Band: 7 (1913)

Artikel: Catalogue des Prieurs et Recteurs des chartreuses de La Valsainte et de La Part-Dieu

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-120290>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Catalogue des Prieurs et Recteurs des chartreuses de La Valsainte et de La Part-Dieu.

(Suite)

Pierre Bonblond (*Boniblondi*), « ex procuratore Vallisclusæ prior eligitur per chartam Capituli generalis **1422**. » (L. C.) — 1423, 10 décembre (h, 6). — « Per chartam **1424** dictæ domui Vallisclusæ præficitur. » (L. C.)

Étienne Maître (*Magistri*), « professus Repausatorii, Petro successit, institutus per chartam Capituli generalis **1424**. Haud diu præfuit, nam per chartam 1426 ex simplici monacho domus suæ professionis prioratum Angionis accepit, deinde Vallis-Sancti-Hugonis. Obiit in solitudine, signatus in charta Capituli 1464. » (L. C.) — Il dut partir au plus tard en **1425**, date à laquelle on rencontre déjà son successeur. — Nommé prieur d'Oujon par le Chapitre général de 1426 et du Val-Saint-Hugon par celui de 1429, il était vicaire à Oujon en 1436 lorsque le Chapitre de cette année l'y nomma de nouveau prieur, charge qu'il quitta en 1437 ou en 1438. Nous le retrouverons plus bas.

Jacques Callin (2^o), **1425**, 3 décembre (g, 145) ; 1426, 2 avril (b, 30 et 35), 17 avril (e, 24) ; **1429**, 8 avril (b, 11). — Le Chapitre général de cette dernière année le déposa.

Pierre Berger ou **Bergier** (*Bergerii*), « ex priore Vallissanctæ fit prior Partis-Dei per chartam Capituli generalis **1429**. » (L. C.) — Nous avons vu qu'il fut prieur de La Valsainte de 1416 à 1426 et de 1428 jusqu'après le 5 octobre 1429, plusieurs mois après qu'il eut reçu son

changement. Il ne resta pas un an à La Part-Dieu, dans ce premier séjour. En 1430, probablement par le Chapitre général, il est envoyé à la tête du Reposoir, d'où il reviendra à La Part-Dieu.

N..., de 1430 au Chapitre général de 1431. On ne sait pas le nom du prieur qui succéda à Pierre Berger. Dom Le Couteulx propose Jean Nantelme, qui était déjà venu à La Part-Dieu en 1419, mais c'est une simple supposition de sa part.

Pierre Berger (2^o), « iterum præest per chartam Capituli generalis 1431 ex priore Repausatorii. » (*L. C.*) — 1433, 24 avril (g, 52), 17 décembre (parchemin dans les comptes de La Part-Dieu rendus à Fribourg en 1559) ; 1437, n. st., 7 janvier (h, 11), « mercredi après la Purification », 6 février (x, 223), 5 mars (g, 59), 20 mars (g, 147) ; 1437, 10 septembre (l, 29) ; 1438, 10 octobre (x, 226), 28 novembre (c, 8) ; 1439, n. st., 3 février (b, 60). — Le Couteulx dit : « Per chartam Capituli generalis 1438 transfertur ad regimen Arveriaæ. » Et le Chapitre général de 1439, tenu au mois de mai, annonce qu'il est mort sans laisser entendre que ce soit précisément dans cette fonction : « Obiit D. Petrus Bergerii, qui *fuit* prior in domibus Vallissanctæ, Partis-Dei, Repausatorii et Arveriaæ. » Comment se fait-il qu'il est encore à La Part-Dieu le 28 novembre 1438 et le 3 février 1439 ? Faut-il prendre la date du document b, 60, qui dit seulement « anno Domini », dans le style natal (3 février 1438), ou bien Pierre Berger n'aurait-il quitté La Part-Dieu qu'après le 3 février 1439 pour aller mourir peu après à Arvière ? — Le Catalogue des prieurs de La Valsainte énumère le détail de ses autres fonctions.

Jacques Lucie, « monachus professus Pomerii, fit prior per chartam Capituli generalis 1438. Sed per chartam Capituli generalis 1439 absolutur, præsens Capitulo generali. Deinde præfuit domibus Angionis et Vallis-Sancti-Hugonis, ubi obiit signatus in charta Capituli generalis 1452. » (*L. C.*) — D'après ce qui vient d'être dit de Pierre Berger, on ne sait pas à quel moment précis ce nouveau prieur arriva à La Part-Dieu. Il gouverna Oujon du Chapitre général de 1441 à celui de 1442 qui l'envoie comme vicaire à Arvière.

Humbert Boulier (*Bolerii*), vicaire des moniales de Poleteins, fut placé à la tête de La Part-Dieu par le Chapitre général de 1439, écrit Le Couteulx. Mais il ne dut pas y venir, car son *obiit* annoncé

par le Chapitre de 1456 ne le dit pas « aliás prior Partis-Dei », et on trouve un autre personnage dans cette fonction dès la fin de 1439. — Humbert Boulier, profès de Sélignac, fut prieur de Bonlieu et mourut prieur de sa maison de profession.

Étienne Maître (2^o), **1439**, 26 décembre (d, 34) ; **1442**, 5 juillet (b, 22) ; **1443**, 4 juin (g, 50), 19 octobre (g, 53) ; **1445**, 2 décembre (g, 38) ; **1446**, 19 avril (b, 39) ; **1450**, 5 juin (k, 25). — « Priori Partis-Dei fit misericordia et remaneat in dicta domo pro informatione successoris sui, ex charta Capituli generalis **1456**. » (*L. C.*) — Il reviendra encore à La Part-Dieu.

Pierre Richard (*Richardi*), « professus Repausatorii, instituitur per chartam Capituli generalis **1456**. » (*L. C.*) — **1458**, n. st., 1^{er} mars (x, 237). — Le Chapitre général de **1459** porte : « Obiit D. Petrus Richardi prior Partis-Dei, professus Repausatorii. »

Étienne Maître (3^o), « idem qui supra jam grandævus eligitur post mortem Richardi. Et sub eo facta est Visitatio anno **1459** in junio per Petrum et Jacobum, priores Vallonis et Pomerii. Et tantum erant quatuor monachi inclusi priore, donati duo, famuli sex. Habebat domus vaccas tam magnas quam parvas circa quinquaginta, duos boves arantes, unum equum ad sellam et duos ad currum, duo jumenta cum pullo. Debebat circa 90 florenos et debebantur centum, et in bursa erant duodecim floreni. » (*L. C.*) — **1459**, 29 septembre et 9 octobre (g, 54). — « Anno **1460** priori facta est misericordia. » (*L. C.*) — Le Chapitre général de cette année ajoute : « Et D. Stephanus Magistri vadat ad domum Vallisclusæ ibique exerceat officium procuratoris ad sui prioris voluntatem. » Dans son Catalogue des prieurs d'Oujon, Le Couteulx dit qu'il mourut le 10 décembre 1459, se contredisant ainsi avec son Catalogue de La Part-Dieu. En réalité il serait mort en 1463 et plutôt le 9 que le 10 décembre, d'après les actes du Chapitre général de 1464 qui portent : « Obiit D. Stephanus Magistri, professus 1^o Repausatorii, ultimo domus Pomerii, qui fuit aliás prior domorum Vallis-Sancti-Hugonis, Angionis et Partis-Dei ; obiit autem 9 decembris. » C'est à tort que les *Documents inédits sur Oujon, op. cit.*, p. 204, signalent cette mention comme étant du Chapitre général de 1460.

Hugues Rolier (*Rolerii*), « ex procuratore Pomerii per chartam Capituli generalis **1460** fit prior Partis-Dei, sed vel non accessit, vel

paulo post resignavit, rediitque Pomerium, nam per chartam Capituli generalis 1461 rursum ex procuratore Pomerii prior Angionis declaratur. In charta Capituli generalis 1496 in qua signatur mortuus, non fit mentio prioratus Partis-Dei. » (*L. C.*) — Il resta à Oujon jusqu'en 1474. Élu alors prieur de Pomier, il y mourut en 1495 suivant les actes du Chapitre général de 1496. Il fut aussi Visiteur provincial de 1475 à 1493.

Pierre Violand (*Violandi, Violendi*), profès de Vallon, hôte à La Lance de 1454 à 1458, puis à Chaleis, était courrier (procureur extérieur) de La Part-Dieu les 29 septembre et 9 octobre 1459 (g, 54). Il fut nommé prieur de cette maison dès 1460 à la place d'Hugues Rolier qui n'y vint probablement pas. — 1460 (Grosse n° 1 dressée par Humbert de Mynsie) ; 1461, n. st., 24 février (t. II des *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère*, t. XXIII des *Mém. et Doc. de la Société d'hist. de la Suisse romande*, n° 583, p. 448) ; 1461, 10 mai (g, 73) ; 1460 ou 1461 « fête de saint Ambroise », 7 décembre (x, 206) ; 1462, 29 juin (c, 21) ; 1464, 31 mars (d, 4), 15 avril (f, 19). — Les actes du Chapitre général de 1465 portent : « Priori domus Partis-Dei fit misericordia. » Et ceux de 1484 : « Obiit D. Petrus Violandi, monachus, professus domus Vallonis. »

Pierre Michon (*Michonis*), de procureur au Val-Saint-Hugon est élu prieur de La Part-Dieu par le Chapitre général de 1465. — 1468, 11 octobre (g, 57) ; 1469, novembre (x, 242) ; « anno Domini 1471, » 19 février (x, 244). — Que ce dernier document, x, 244, soit ou non daté en style natal, Pierre Michon, par le Chapitre général, fut institué prieur du Val-Saint-Hugon en 1470, de Durbon en 1474, du Val-Sainte-Marie en 1480 où il mourut dans sa fonction le 9 avril 1497, suivant les actes du Chapitre général de cette année. Il semble qu'il n'a pu se rendre dès 1470 au Val-Saint-Hugon, et que son successeur n'a pas pris possession de La Part-Dieu dès sa nomination, mais seulement en 1471 d'après le titre x, 244, que l'on ne saurait dater en style de l'Incarnation, encore de règle alors dans le diocèse de Lausanne, à cause de ce qui va suivre.

Jean Bérod (*Berodi*), de recteur de La Sylve-bénite, le Chapitre général de 1464 l'institue prieur de La Lance et celui de 1470 prieur de La Part-Dieu, où nous venons de voir qu'il ne dut pas être installé avant 1471, mais il y est sûrement cette année. — 1471, 16 décembre

(d, 42) ; 1472, 31 août (x, 246), 20 octobre (g, 58). — Vers la fin de 1472 ou au commencement de 1473, mais non par un Chapitre général dont tous les actes de 1471 à 1474 portent : « Priori Partis-Dei non fit misericordia », il fut nommé vicaire des moniales de Mélan, qu'il gouverna jusqu'en 1480. Il mourut probablement à la Correrie de la Grande-Chartreuse d'après le Chapitre général de 1504 qui dit : « Obiit D. Joannes Berodi, monachus domus Corrieriae, professus 1^o domus Pomerii, ultimo domus Cartusiæ, qui aliâs fuit prior domorum Lanceæ, Partis-Dei, rector domus Sylvæ-benedictæ et vicarius domus monialium Melani et obiit 2 febr. habens anniversarium perpetuum per totum Ordinem. »

Pierre Blanc (*Albi*), profès de Pomier, transféré par le Chapitre général à Vallon en 1465, à Portes en 1466 et comme vicaire au Val-Saint-Hugon en 1467, il retourne à Pomier en 1470. Il est élu prieur de La Part-Dieu à la fin de 1472 ou au commencement de 1473. — « Anno a Nativitate » 1473, 2 mars (f, 20), 1 décembre (x, 247) ; 1475, 2 et 23 juillet (i, 29²) ; 1477, 25 août (i, 25³). — Le Chapitre général de 1478 le déposa. — Il était procureur à Pomier lorsqu'il fut institué prieur d'Oujon par le Chapitre général de 1479 qui l'y maintint jusqu'en 1491. Ensuite vicaire de Mélan de 1491 à 1492, prieur du Val-Saint-Hugon de 1492 à 1493, de Pomier de 1495 à 1497, du Val-Sainte-Marie de 1497 à 1500, de Bonpas de 1500 à 1501 et de Seillon de 1501 à 1502 ; il mourut dans cette maison, simple religieux, le 30 avril 1503, d'après les actes du Chapitre général de cette année.

Jean Chanel (*Chavelli, Chagnelli, Canelli*), « e claustro Montis-merulæ suæ professionis assumitur in priorem Partis-Dei per chartam Capituli generalis 1478, quo anno per eandem chartam prohibetur monachis hujus domus ne amodo intrent villam Grueriæ quando vadunt ad spatiamenta, quamvis villa illa sit infra terminos domus. Et hoc sub poena carendi vino tota die sequenti quotiescumque contra fecerint. Anno vero 1479 Patres præfatum priorem adhortantur ut, quia comes Grueriæ scripsit Capitulo generali, quod dicta domus minatur ruinam, circa reparationem ejus et utile regimen plus solito invigilet. Quod quidem ille conatus est facere per biennium quo adhuc præfuit. » (L. C.) — 1480, 10 juin (c, 7). — « Per chartam Capituli generalis 1481 absolutus... in domum se recepit Portarum, unde per chartam 1482 ad domum suæ professionis remittitur satis dure a Capitulo generali exceptus. Verum postea sive se emendaverit, sive a Patribus innocens existimatus fuerit, domui Boniloci præfectus est. Et tandem in soli-

tudine defunctus 2 oct. 1506 ex charta Capituli 1507. » (L. C.) — « Obiit D. Joannes Canelli (Channillè, dans une autre copie), monachus professus domus Montismerulæ qui alias fuit prior domorum Boniloci et Partis-Dei, et obiit 2 oct. » (Ch. g. de 1507.)

Jean Robin (*Robini, Rubini*), profès du Reposoir, en devint prieur de 1473 à 1474, et en 1475. Il y exerçait la charge de procureur lorsque le Chapitre général de 1481 l'appela à régir La Part-Dieu. — 1483, « mercredi après la Toussaint », 5 novembre (g, 14) ; 1486, 21 juin (x, 250) ; 1489, n. st., 27 février (x, 252 et b, 10) ; 1491, 28 avril (x, 253) ; 1492, 6 mai (b, 61), 2 juin (d, 2) ; 1494, n. st., 25 février (d, 36¹ et 36²) ; 1495, 19 mars (il fait la Visite de La Valsainte, voir le Catalogue des prieurs de cette maison). — « Chavelli successor nominatur, statimque utrique domus statui restituendo totum se impertiens, non sine fructu laboravit. Cujus industria Patribus inde nota anni 1494 in secundum et anni 1495 in primum provinciæ Visitatorem eum assumpserunt, in quo officio perseveravit factus prior Repausatorii per chartam Capituli generalis 1497... Sub eo fuerunt quinque monachi cum antea essent tantum tres, et colligitur ex libro Visitationum rem familiarem multam auxisse. » (L. C.) — Sa santé l'ayant constraint de renoncer aux fonctions de prieur et de Visiteur, il descendit à celle de vicaire au Reposoir en 1502, fut transféré au même titre à Oujon en 1503, d'où le Révèrend Père général l'envoya visiter la maison de La Lance. Puis, ayant retrouvé quelque vigueur, il fut institué, par le Chapitre général, prieur de Portes de 1504 à 1505, de La Lance de 1505 à 1510 et Visiteur provincial, enfin prieur d'Oujon. Le Chapitre général de 1511 le déchargea de l'office de Visiteur et le 8 octobre de la même année il fut relevé de son emploi de prieur dans la Visite canonique, à cause de sa vieillesse. Il mourut le 18 avril suivant, d'après le Chapitre général de 1512 qui lui accorde une messe « de Beata per totum Ordinem. » (Cf. *La Chartreuse du Reposoir*, p. 589, 590 et 592 ; *Documents inédits sur N.-D. d'Oujon*, p. 208 ; et le *Catalogue des prieurs de La Lance*, p. 256, *op. cit.*)

Mamert ou Mermet Bastard (*Bastardi*), « professus Repausatorii, prior per chartam Capituli generalis 1497 designatur, tunc vicarius Lanceæ. » (L. C.) — 1497, 1498 (Nas). — « Per chartam Capituli generalis 1498 ad clavum Vallissanctæ transfertur. » (L. C.) — Pour les autres fonctions et sa mort, voir le Catalogue des prieurs de La Valsainte.

Pierre Fournier (*Fornerii*), « e prioratu Vallissanctæ ad hunc capes-sendum emittitur per chartam Capituli generalis **1498.** » — 1498 (d'après Dom Nas qui l'appelle *Petrus Souverii* par erreur de lecture sans doute.) — « Per chartam Capituli generalis **1499** absolutus, procurator Petrae-Castri nominatur. Obiit simplex monachus in domo Repausatorii suæ professionis ex charta Capituli 1519. » (*L. C.*) — Voir le Catalogue des prieurs de La Valsainte.

Jacques Fournier ou **Lichet** (*Fornerii, Tornerii, aliás Licheti, Lescheti*), avait gouverné La Valsainte de 1493 à 1495, année où il fut élu prieur d'Aillon. — « Ex priore Allionis per chartam Capituli generalis **1499** fit prior Partis-Dei, quam male provisam reperit, ut habet liber Visitationum, in quo et laudatur, quod eam in satis bonum statum posuerit, non solum quoad temporalia sed quoad spiritualia spectant, nam et novitios receperat anno 1501. Verum cum pro negotiis domus procurandis nimis se extra effunderet, per chartam 1501 admonetur ut stabiliat se in domo sua ac resideat et sequatur officium divinum ac præbeat exemplum bonum de se. » — 1501, n. st., 4 mars (g, 60) ; 1501, 17 mai (x, 255, 256 et 257) ; 1502, 14 décembre, il fait la Visite canonique de La Valsainte (Catalogue des prieurs de cette maison). — « Anno denique **1503**, facta Visitatione die 12 januarii per Joannem Urentis, monachum Pomerii et Bonifacium, professum hujus domus Partis-Dei (quod satis rarum est), absolvitur, relicta domo in pauper-rimo statu. Obiit hospes in domo Lanceæ, die 25 octobris anno 1519, olim etiam prior Vallissanctæ, ex charta Capituli generalis 1520. » (*L. C.*) — Voir le Catalogue des prieurs de La Valsainte.

Nicolas Charlet ou **Cucuat** (*Charleti, aliás Cucuati*), succéda à Jacques Fournier, car on le trouve immédiatement en charge après lui. — **1503**, n. st., 20 février (g, 26) ; 1506, 12 octobre (g, 62) ; 1507, (13 mai t. II des *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère, op. cit.*, n° 756, p. 538) ; 1508, 22 mai (b, 25) ; 1510, n. st., 1 mars (x, 260) ; 1510 (Grosse n° 5 dressée par Jean de Mynsiez), 9 novembre (c, 6) ; 1512 (Nas). — « Professus hujus domus, qui in libro Visitationum cognominatur et Charleti, de quo in dicto libro Visitationum ad annos 1506, 1508, 1510 et 1512. Ex quo etiam probatur utrumque statum promovisse, et novitios recepisse. Anno **1513**, per chartam Capituli generalis absolvitur et procurator domus Vallissanctæ instituitur, et triennio post prior ejusdem, quam etiam sapienter et utiliter rexit per undecim annos, a qua depositus, per aliquod tempus

hospitatus est in domo Angionis, et per chartam Capituli generalis 1533 ad hanc reversus est. De eo iterum infra. » (L. C.) — Voir aussi le Catalogue des prieurs de La Valsainte.

Pierre du Pasquier (*de Pascua*), de Gruyère, membre du clergé de cette ville depuis 1492, entre à La Part-Dieu le 31 juillet 1501. (*Revue de la Suisse catholique*, 1891, p. 460.) — « Professus et vicarius hujus domus, per chartam Capituli generalis 1513 Nicolao sufficitur. » (L. C.) — 1514, n. st., 13 janvier (e, 29), 10 février (x, 261) ; 1514, 7 août (d, 38) ; 1516, n. st., 2 mars (i, 52¹ et 52²) ; 1516 (Grosse n° 6 dressée par Antoine Palanchy) ; 1517, n. st., 28 février (d, 12) ; 1517, 21 novembre (b, 62) ; 1518 (Grosse n° 7 dressée par Jacques Metzacti), 1 août (d, 3), 22 décembre (x, 262) ; 1520, n. st., 8 février (i, 36) ; 1520, 30 mars (g, 67), 1 octobre (g, 41) ; 1522, n. st., 10 janvier (g, 68), 13 janvier (g, 69) ; 1522, 12 juillet (g, 78) ; 1523, 19 juin (d, 14), « vendredi après la Nativité de la Sainte Vierge », 11 septembre (g, 70). — « In officio obiit sub initium anni 1524, in cuius charta Capituli generalis obitus ejus reperitur. Fuit pastor vigilantissimus ac solertissimus, de quo dici merito potest, quod nullus ante eum similis ejus fuerit ; nec domus a sua fundatione tantum profecerat quantum sub ejus regimine : sex enim cellas ædificavit et septem monachos ex facultatibus, quas sua industria auxerat, aluit, cum antea non amplius quatuor fuissent. » (L. C.)

François Labet (et *Lambert* : *Labeti*, *Labbeti*, *Lamberti*), « professus Petræ-Castri, olim prior Calesii, » il fut prieur de Chaleis de 1512 jusque vers 1516, « rector nominatur post mortem Petri et per chartam Capituli generalis 1524 confirmatur. Anno vero 1525 per chartam Capituli generalis prior instituitur. » (L. C.) — 1524, n. st., 18 janvier (g, 71), 5 mars (i, 53) ; 1524, 2 novembre (x, 263) ; 1525, n. st., 7 février (g, 80), 1 mars (g, 15) ; 1525, 2 avril (d, 13), « vendredi avant le dimanche des Rameaux », 7 avril (g, 64) ; 1526, n. st., « die martii post dominicam Bordarum », 20 février (g, 27¹) ; 1526, 15 octobre (d, 15), 8 décembre (i, 54) ; 1527, n. st., 12 janvier (d, 21). — « Anno 1527 per chartam Capituli generalis absolvitur, et ad domum suam reversus ibidem procuratorem egit, donec senio confectus cellam repeteret in qua pie decessit anno 1551, 8 februarii. » (L. C.) — Les actes du Chapitre général de 1551 portent, en effet : « Obiit D. Franciscus Labeti, professus

et senior Petræ-Castri, alias prior domorum Calesii et Partis-Dei ac procurator Pratimollis, qui 50 annos et ultra laudabiliter vixit in Ordine, et obiit 8 februarii, habens missam de Beata in provinciis Gebennæ et Burgundiæ. »

Jean Convers (*Conversi*), « professus Pomerii, prior designatur per chartam Capituli generalis **1527.** » (*L. C.*) — 1529, 27 novembre (g, 42 et 85) ; 1530, n. st., 25 janvier (g, 81), « mardi après la Purification », 8 février (g, 72) ; 1531, « samedi après la translation de saint Nicolas », 13 mai (g, 42 et 85) ; 1532, 14 mai (g, 11), 7 novembre (x, 266.) — « De eo in libro Visitationum ad annos 1530 et **1532**, quo anno in octobri Petrus prior Lanceæ et Claudius prior Angionis ex speciali mandato hanc domum visitarunt, et videtur prior paulo post absolutus. » (*L. C.*) — La grosse n° 8, dressée par André Thiot, l'aurait été sur l'ordre de Nicolas Charlet, prieur en 1531. Ce doit être une erreur, car Nicolas Charlet ne semble pas avoir gouverné La Part-Dieu cette année-là.

Pierre de Cabane (*de Cabana*), « qui successerat Joanni Converso anno **1532**, per chartam Capituli generalis 1533 ex rectore factus est prior. » Ainsi parle Dom Le Couteulx, qui ne donne pas toutefois le nom de ce prieur. Il ne nous est connu que par Dom Nas qui l'a trouvé en charge en 1533. — « Per chartam Capituli generalis **1535** absolvitur et mittitur hospitatum ad domum Lanceæ. » (*L. C.*) — En 1559 il est à La Part-Dieu, peut-être comme vicaire (Comptes de cette maison rendus à Fribourg). — En 1560 il y est sacristain (e, 6). — Les actes du Chapitre général de 1563 portent : « Obiit D. Petrus de Cabana, professus et vicarius Vallissanctæ. »

Jean Ricod (*Ricodi*), « professus Pomerii, præficitur per chartam Capituli generalis **1535** » tenu le 25 avril et les jours suivants. « Sed in Visitatione facta die 28 maii ejusdem anni ex speciali mandato Reverendi Patris (generalis) ad sui instantiam, ut habet liber Visitationum, deponitur, ut pericula evitentur. » (*L. C.*) — Il fut prieur d'Aillon de 1541 à 1546 et de Pomier de 1546 à 1566, ainsi que Visiteur provincial, jusqu'à sa mort arrivée le 11 octobre de cette dernière année. Les actes du Chapitre général de 1567 disent en effet : « Obiit D. Joannes Ricordi (*sic*) prior Pomerii et visitator provinciæ Gebennensis, alias prior domorum Allionis et Partis-Dei, habens plenum monachatum

in provinciis Gebennæ et Burgundiæ, et missam de Beata per totum Ordinem. Obiit XI oct.. »

Nicolas Charlet (2^o), « idem qui supra cognominatur *Cucuati*, a Visitatoribus in rectorem præficitur anno **1535.** » (*L. C.*) — 1536, 22 septembre (g, 82). 23 septembre (g, 149) ; 1537 (Grosse n° 9 dressée par André Thiot) ; 1538, 25 février (i, 19^a) ; 1540, 2 avril et 30 mai (c, 43), — « Per chartam Capituli generalis **1541** absolvitur. De quo et in libro Visitationum ad annum 1540, quo facta est Visitatio per Petrum et Humbertum priores Vallis-Sancti-Hugonis et Allionis in octobri deputatos per vicarium Majoris Cartusiæ post mortem Reverendi Patris Joannis Gaillardi, qui præfatum Nicolaum rectorem invenerunt in utroque regimine remissum et negligentem. » (*L. C.*) — « Obiit D. Nicolaus Charleti, monachus professus Partis-Dei, alias prior ejusdem et domus Vallissanctæ. »

Albert Favre (*Faure, Fabre, Fabri*), « professus et procurator Repausatorii, per chartam Capituli generalis **1541** præficitur, quem Patres adhortantur « in Domino ut quam diligenter invigilet circa « reformationem dictæ domus (Partis-Dei), ad observantiam nostræ « religionis. » Non diu præfuit. Reversusque ad domum suæ professionis ibidem vicarium egit usque ad annum 1545 quo præficitur monialibus Melani, deinde domibus Majorævi et Vallis-Sanctæ-Mariæ, ubi plura de eo. » (*L. C.*) — 1541 (Nas) ; **1544**, 7 février (l, 30). — Voir le Catalogue des prieurs de La Valsainte, chartreuse qu'Albert Favre gouverna en 1563.

Pierre Rochet (*Rocheti*), « professus Vallissanctæ fuit prior Partis-Dei » de **1544**, « usque ad annum **1545**, quo per chartam Capituli generalis ad suam magnam instantiam absolutus, rediit ad domum suæ professionis, ut officium procuratoris exerceret sicut prius. Quo etiam munere abdicato, solitarius in cella vixit. » (*L. C.*) — Nous le retrouverons à la tête de La Part-Dieu en 1558.

Humbert Fournier (*Forney, Fornerii*), « e claustro domus Repausatorii suæ professionis ad clavum Partis-Dei assumitur per chartam Capituli generalis **1545.** » (*L. C.*) — 1545, 7 août (i, 38), 14 décembre (m, 4) ; 1548, 1 mai (g, 10). — « Sed per chartam Capituli generalis **1548** ad suam magnam instantiam absolutus statim transfertur ad regimen Repausatorii, ubi plura de eo. » (*L. C.*) — Il avait été prieur d'Aillon de 1540 à 1541 et vicaire des moniales de Mélans jusque vers 1543. Il

fut prieur du Reposoir et convisiteur provincial de 1548 à 1566, prieur de Pomier jusqu'à 1570 et enfin prieur de Vallon jusqu'à sa mort dénoncée par le Chapitre général de 1588. (Cf. *La Chartreuse du Reposoir*, *op. cit.*, p. 603 ; *Les Bauges*, t. II, *Chartreuse d'Aillon*, *op. cit.*, p. 241, etc.)

Pierre Damarin (*Damareyns*), « ex simplici monacho domus Sellionis, cujus erat professus, prior Partis-Dei instituitur per chartam Capituli generalis 1548. » (*L. C.*) — 1548 (Nas) ; 1549, 14 août (i, 45) ; 1550, 5 novembre (c, 40) ; 1551, 7 août (b, 23). — « Anno 1552 præficitur per chartam Capituli generalis prior Vallis-Sancti-Hugonis, et anno 1555 Majorævi, deinde Boniloci et rursum Vallis-Sancti-Hugonis ac tandem hujus domus, ut dicemus infra. » (*L. C.*) — Il fut prieur du Val-Saint-Hugon de 1552 à 1555, de Meyriat de 1555 à 155..., de Bonlieu de 155... à 1563 et du Val-Saint-Hugon, une seconde fois, de 1563 à 1565 année où il revint à La Part-Dieu.

Jean du Chêne (*de Quercu*), « professus Avenionis, tunc prior Vallis-Sancti-Hugonis, per chartam Capituli generalis 1552 sufficitur. » (*L. C.*) — 1552 (Nas). — « Paulo ante Capitulum generale 1554 absolvitur, missus per chartam ejusdem Capituli, ut petierat, ad domum Montisrivi, in cuius solitudine expiravit die 28 martii, ex charta Capituli generalis 1557. Hic, anno 1553, a comite Grueriæ cum vicario suo captivus detentus est, de quo extant litteræ Reverendi Patris (generalis) ad Friburgenses in domo Vallissanctæ. » (*L. C.*) — Il avait été prieur du Val-Saint-Hugon de 1551 à 1552.

Nicolas de Bray, jadis chanoine de Saint-Quentin sa ville natale (Gillet, *La Chartreuse du Mont-Dieu*, Reims, 1889, p. 250), « professus Montis-Sancti-Ludovici » (Ganneron, *Les antiquités de la chartreuse du Mont-Dieu*, Paris, 1893, p. 144), « professus et alias prior Montis-Dei et Vallis-Sancti-Petri, et circa annum 1551 vocatus ad hanc provinciam primum hospitatus est in domo Vallis-Sancti-Hugonis, unde assumptus in rectorem Partis-Dei, » au départ de Jean du Chêne, « in priorem confirmatur per chartam Capituli generalis 1554. Et triennio post prioratum dimittens hospes remansit in hac domo in qua obiit die 20 februarii ex charta Capituli generalis 1558. » (*L. C.*) — 1554, 20 février (g, 28¹ et 28²), 24 février (g, 54²) ; 1555, 20 février (x, 267) ; 1557, 27 février et 22 mars (e, 15). — Il fut absous le 10 février 1558 (Comptes de La Part-Dieu rendus à Fribourg le 10 juin 1560) seulement dix jours avant sa mort, ainsi

dénoncée par le Chapitre général de la même année : « Obiit D. Nicolaus Bray, monachus professus domus Montis-Dei, hospes in domo Partis-Dei, olim prior in utraque domo, qui obiit 20 febr. » — Il avait été prieur du Mont-Dieu de 1526 au Chapitre général de 1528 et du Chapitre général de 1529 à 1540, et du Val-Saint-Pierre du Chapitre général de 1528 à celui de 1529.

Pierre Rochet (2^o) fut élu le 10 février 1558 (Comptes de La Part-Dieu rendus à Fribourg le 10 juin 1560). — 1558 (Grosse n° 10 dressée par Pierre Moret), 22 et 24 août (i. 43¹) ; 1559 (Grosse n° 11 dressée par Pierre Moret). — « Absolutus vero per chartam Capituli generalis 1560 a prioratu Partis-Dei fit hospes et procurator Vallis-Sancti-Hugonis. » (*L. C.*) Il est vrai qu'il fut déposé par le Chapitre général de 1560, mais il n'obéit pas, alors qu'en 1545 il avait demandé sa démission avec grande instance. Il raconte lui-même en détail sa révolte dans une longue lettre qu'il adresse au gouvernement de Fribourg, en assurant qu'on l'a absous uniquement parce qu'il avait prêté serment d'obéissance à Messeigneurs. Leurs Excellences ne pouvaient trouver un prieur plus digne à leur point de vue. Elles prirent la défense du rebelle et écrivirent, le 27 mai, au Révérend Père général pour le prier de casser la décision du Chapitre. Le 8 juin, le Père général répondait que Dom Pierre Rochet avait été déposé uniquement pour son « insuffisance » et priait le gouvernement de Fribourg de ne point s'opposer à l'installation de son successeur. Le 6 août, Leurs Excellences écrivent de nouveau à la Grande-Chartreuse pour exposer les motifs de leur refus et le 17 du même mois le Père général leur répond en les suppliant de ne pas se montrer plus exigeantes que le pape, l'empereur, les rois et les princes chrétiens « qui ont plusieurs de nos maisons rièr eulx et sont supérieurs, mais l'administration et disposition en spiritualité et temporalité demeure tousiours à notre Ordre sans aulcun empeschement et contradiction ». Fribourg ne céda pas, malgré l'intervention du sénat de Savoie par lettre datée de Chambéry le 23 septembre. On trouve en effet Dom Pierre Rochet comme prieur le 22 juin 1560 (e, 16). En cette qualité il rend à Fribourg les comptes de La Part-Dieu le 10 juin de la même année, le 4 juin 1561 et le 2 juin 1562. Mais à ce moment tout s'arrangea. Pierre Rochet, réconcilié avec l'Ordre, se contenta d'exercer les fonctions de procureur de la maison qu'il avait scandalisée. On le trouve en effet dans cet office le 14 juin 1564 et le

8 juin 1565 (Comptes rendus à Fribourg ; Lettres conservées dans les mêmes comptes ; Dom Giraudier, *op. cit.*, p. 378 et suivantes.) — « Anno 1565, factus est procurator Allionis, et, per chartam Capituli generalis 1567, Vallis-Sanctæ-Mariæ. Sed paulo post eidem officio renunciavit, seditque hospes in domo Repausatorii usque ad Capitulum generale anni 1568, quo factus vicarius Sellionis ibidem non diu post decessit signatus in charta Capituli 1569. » (*L. C.*) — A l'occasion de son dernier transfert probablement, il lui arriva une aventure que nous font connaître les comptes de La Valsainte, sa maison de profession, rendus à Fribourg en 1569. Ils mentionnent une dépense de 15 florins faite par lui « fuyant de Lozanne les hérétiques et méchants ». — Les actes du Chapitre général de la même année portent : « Obiit D. Petrus Rochet professus domus Vallissanctæ, vicarius domus Sellionis et olim prior Partis-Dei. »

François Périllat (*Pérallat, Périlliaz, Pérrilliaz, Perrelliaz, Periliacti*), « professus et procurator domus Repausatorii, fit prior Partis-Dei per chartam Capituli generalis 1560. » (*L. C.*) — Lorsqu'il se présenta à La Part-Dieu, il fut signifié de retourner dans la maison d'où il venait, par ordre de Fribourg. Ne pouvant s'imposer de force, il se retira à La Valsainte. Vers la fin de juillet un des Pères Visiteurs vint lui-même le conduire une seconde fois à La Part-Dieu sans plus de succès. Il ne put y pénétrer qu'en juin 1562, d'après les Comptes qu'il rendit à Fribourg le 8 juin 1563. On y lit, en effet : « Le 12 juing 1562 les visiteurs vinrent pour faire la visitation de la mayson dont j'ay délivré... » (Mêmes sources que celles citées à l'article précédent). — 1563, 8 mai (g, 86). — 1564, 14 juin (Comptes rendus à Fribourg). — « Absolutus circa annum 1565, in solitudine Repausatorii obiit ex charta Capituli 1577. » (*L. C.*)

Pierre Damarin (2^o) arriva du Val-Saint-Hugon à La Part-Dieu le 1^{er} avril 1565, suivant les comptes rendus à Fribourg, par lui le 6 juin. Il rend encore les comptes le 6 juin de l'année suivante, et il mourut en charge le 18 août 1566, d'après les comptes de 1567. — « En 1566, le prieur de la Part-Dieu mourût de la peste avec quatre domestiques » de cette maison. (Kuenlin, *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Fribourg*, t. II, p. 227, Fribourg, 1832.) — Les actes du Chapitre général de 1567 disent : « Obiit D. Petrus Damarin professus domus Sellionis, prior domus Partis-Dei et olim prior domorum Vallis-Sancti-Hugonis, Majorævi et Boniloci. »

François Megevaux (*et Megevan*), « professus Pomerii, unde creatus est procurator Melani per chartam Capituli generalis 1561, Allionis per chartam Capituli 1562 et Partis-Dei per chartam Capituli 1566. Et post mortem Damarini rector a Visitatoribus instituitur » en août 1566. « Sed per chartam Capituli 1567 absolutus, procurator Repausatorii nominatur, a quo etiam officio deponitur per chartam Capituli 1568, et biennio post fit vicarius Allionis per chartam Capituli 1570. Deinde reversus Pomerium ibidem vixit usque ad annum 1581, quo iterum vicarius Allionis efficitur. Anno 1583 hospitabatur in domo Vallis-Sancti-Hugonis ex qua mittitur ad domum Repausatorii, quem per chartam Capituli adhortantur Patres « ut pacifice et religiose vivat, et « tam in victu quam in vestitu conformet se Statutis Ordinis, et secum « ferat, si velit, quæ sibi concessa sunt a Visitatoribus ad usum « simplicem et nihil aliud ; caetera restituantur domui suæ profes- « sionis Pomerii ». Denique in dicta domo Repausatorii obiit et signatur in charta Capituli 1585. » (L. C.) — Il quitta La Part-Dieu lorsqu'il eut rendu les comptes à Fribourg, quelque temps après le Chapitre général de 1567.

Pierre Giraud (*Girault*), profès de Paris, prieur de Valprofonde de 1556 à 1563, vicaire des moniales de Salettes de 1563 à 1567, « eligitur per chartam Capituli generalis 1567 prior Partis-Dei et hujus provinciæ principalis Visitator. Et per chartam Capituli generalis 1568 transfertur ad regimen Vallis-Sancti-Petri. » Pendant son court passage à La Part-Dieu il n'eut guère le temps de s'occuper de la gestion de cette chartreuse, occupé à faire la Visite des autres maisons de la province, aussi lui adjoignit-on un recteur dont le nom va suivre. Il fut nommé convisiteur de Picardie en 1569, charge qu'il exerça jusqu'en 1574, année où il quitte le Val-Saint-Pierre pour aller régir la chartreuse de Rouen. Il mourut le 4 octobre 1599 d'après les actes du Chapitre général de 1600, « habens missam de Beata per totum Ordinem, in quo laudabiliter vixit 57 annos ».

Adam Forman, écossais, profès de Beaune en Bourgogne, puis procureur et de 1544 à 1545 prieur de cette maison. Dernier prieur du Val-des-Vertus, à Perth en Ecosse, de 1545 à 1567, il vint alors à la Grande-Chartreuse d'où le Révérend Père prieur l'envoya à La Part-Dieu comme recteur en l'absence du prieur Pierre Giraud en tournée de Visites canoniques, cette fois peut-être plus laborieuses à la suite de la promulgation des décrets du Concile de Trente. Il est sans doute

arrivé le jour à partir duquel sont compris les comptes rendus à Fribourg le 1^{er} juin de 1568 : « Sensuyvent les comptes faictes par moy fr. Adam Forman, humble prieur de la Vaul Vertu, Ordre des Chartrex en Escoss, et recteur de la Part Dieu, des biens receu et delivres de la dicte maison de la part Dieu depuis le 19^e daoust 1567. » (A. F.) Bien qu'il se dise recteur au 1^{er} juin, il était prieur dès le 20 mai 1568, date à laquelle se terminait le Chapitre général, dont les actes portent : « Priori Partis-Dei fit misericordia, et præficiimus in priorem dictæ domus D. Adamum Forman, rectorem dictæ domus. » — Nous le trouvons en cette qualité dans deux pièces, la première du 16 juin 1569 : « Comptes faictes par moy fr. Adam Forman prieur de la Vénérable mayson de la part Dieu dempuis le dernier compte par moy rendu le 1^{er} jour de juing 1568 » ; la seconde du mois d'avril 1570 (Comptes rendus à Fribourg, du 16 juin 1569, à 1570, avril), époque où il partit pour le Chapitre général, tenu le 23 de ce mois, pendant lequel il fut nommé Visiteur provincial, puis peu de temps après, tout en conservant ce titre, prieur de Pomier, selon Dom Le Couteulx qui dit : « Ultra biennium præfuit, translatus post Capitulum 1570 ad domum Pomerii, deinde ad domum Buxiae et tandem Bonipassus, ubi obiit. Anno 1570 per chartam Capituli nominatus est visitator hujus provinciæ. » — Le Chapitre général de 1571 l'institua en effet prieur de Buxheim en Bavière, et Visiteur de la Basse-Allemagne, mais dès la fin de cette même année ou au commencement de 1572 il est transféré à la tête de Bonpas et nommé Visiteur de la Provence, charges dans lesquelles il mourut le 4 mai 1574. Son *obiit* est dénoncé dans les actes du Chapitre général de 1575 qui lui donne comme suffrages mortuaires « plenum monachatum, missam de Beata et anniversarium per totum Ordinem ».

Claude Bollat (*Bolati, Bollati*, dit une fois *Buttaz*) succéda au précédent, en 1570, sous le titre de recteur, suivant qu'il le déclare lui-même en 1571 : « Sensuyvent les comptes de moy frère Claude Bollat humble recteur indigne de la devote et venerable mayson de la part Dieu... que j'ay faict au nom de ladite mayson despuids le 15 apvril 1570. » (A. F.) Aurait-il été nommé dès cette date pour le temps de l'absence d'Adam Forman qui devait se changer en départ définitif ? — Les comptes du 20 juin 1571 au 17 juin 1572 sont au nom « de moy frère Claude Bollat humble prieur indigne » et ainsi dans tous les comptes rendus à Fribourg jusqu'à celui du 18 juin 1578 (A. F.), dernier acte sans doute de son administration. — 1572, 8 février

(g, 82²) ; « Anno 1573, ego fr. Claudius Bollatus, professus domus cartusiæ Allionis, nunc vero prior indignus domus Partis-Dei hunc librum emi centum denarios », (*L. C.*) ; 1575, 4 juin (*A. F.*, fonds de La Valsainte, v, 80), 4 août (h, 4 et 4¹) ; 1576, 3 juille' (i, 30) ; 1577 (b, 64). — « Anno 1575, Patres, per chartam Capituli, priorem hujus domus hortantur quatenus non minus vacet spiritu-alibus quam temporalibus, et per chartam Capituli 1576, ut habitet cellam quam sui prædecessores habitare consueverunt, et in omnibus studeat quantum fieri poterit præ se ferre officium prioris, et servare tam ordinationes Capituli quam Visitatorum. Per chartam Capituli generalis 1578 transfertur ad regimen domus suæ professionis, in quo officio obiit ex charta Capituli 1582. » (*L. C.*) — « Obiit D. Claudius Bollatus professus et prior Allionis, et olim prior Partis-Dei, habens missam de Beata per totum Ordinem. » (*Ch. g. de 1582.*)

Mermet Pernet (*Marmet, Perneti*), « professus Repausatorii, ex procuratore [Partis-Dei] fit prior per chartam Capituli generalis 1578. » (*L. C.*) — 1579, 15 juin ; 1580, 14 juin ; 1581, 13 juin ; 1582 (Grosse n° 12 dressée par Pierre Castella), 21 juin ; 1583, 11 juin et 13 décembre (Comptes rendus par lui à Fribourg, *A. F.*) — Il quitte La Part-Dieu très peu de jours après le 13 décembre 1583, et dans les comptes suivants on lit : « Item a D. Pernet Mermet mon predecesseur envoyé par l'Ordre en la mayson de sa profession pour y exercer l'obedience de procure, 21 fl. 8 grs. » (*A. F.*) — « Obiit D. Mermetus, professus domus Repausatorii, alias prior Partis-Dei, qui ultra 56 annos laudabiliter vixit in Ordine. » (*Ch. g. de 1622.*)

Antoine Lauvergne fit profession à Bourg-Fontaine le 8 décembre 1565 et gouverna Bellary de 1577 à 1582. Il nous apprend lui-même quand il fut envoyé comme prieur à La Part-Dieu : « Comptes de moy fr. Lauvergne, humble prieur... Après estre arrivé en ladite mayson le 10^e du moys de Dec. 1583, le 13^e jour ensuyvant D. Mermet Pernet mon predecesseur a remis et délivré entre mes mains les clefs ensemble une bourse dans laquelle il y avoit 200 fl. seulement ainsi qu'il est porte par l'estat par luy delaissé et signé de sa main. » (Comptes rendus à Fribourg le 6 juillet 1584, *A. F.*) — Il dut quitter La Part-Dieu vers le 20 novembre 1584, suivant les comptes de 1585, pour aller au Reposoir exercer l'office de prieur qu'abandonnait celui qui vint le remplacer. De là il fut institué prieur de la chartreuse de Toulouse en 1587, puis du Port-Sainte-Marie en 1588, où il resta jusqu'en 1591. Il rentra alors

à Bourg-Fontaine où il mourut, d'après les actes du Chapitre général de 1603 qui annoncent son décès.

Étienne Deffayes (*Defaye, de Faye, Dieffaiz*), profès du Liget, en Touraine, de recteur de Montrieux en Provence il en devient prieur de 1582 au Chapitre général de 1584, époque où il passe au gouvernement du Reposoir pour n'y faire qu'un court séjour. En effet on le trouve bientôt après à La Part-Dieu : « Comptes de moy fr. Estienne Deffayes, humble prieur de la V^{ble} maison de la part Dieu tant de recepte que de mise depuys le 20 novembre 1584 jusques au jour de la reddition des presents comptes », rendus à Fribourg, mardi après la S^{te} Trinité 1585. (*A. F.*) — 1585, 22 août (*A. F., Geistsach*), 29 octobre (d, sans numéro). — « Comptes de moy, fr. Estienne Deffayes, h. prieur... dempuis le 18 juing 1585 », rendus à Fribourg en 1586. (*A. F.*) — « Videtur præfuisse usque ad annum 1587, quo per chartam Capituli generalis « priori hujus domus fit misericordia, quia domui « suæ professionis utilis est, cujus illum constituimus procuratorem ». Hæc charta », dit Le Couteulx à l'article de Mermet Pernet, ne sachant pas à quel personnage ces mots se rapportent, parce qu'il n'a pas connu le priorat d'Étienne Deffayes à La Part-Dieu. En 1598, celui-ci est tiré du Liget pour être envoyé à Notre-Dame-de-la-Rose près Rouen, comme coadjuteur, mais il revint terminer sa vie dans la maison où avait débuté sa carrière religieuse. Les actes du Chapitre général de 1607 portent, en effet : « Obiit D. Stephanus Deffay (alias de Faye), professus et antiquior domus Ligeti, alias prior domorum Montisrivi, Repausatorii et Partis-Dei. »

Olivier Roussel (et *Rouxel*), « professus domus d'Auray, antea prior Durbonis » au Chapitre général de 1585, « et Vernæ » au Chapitre général de 1586, démissionna quelque temps après, « et tandem per chartam Capituli generalis 1587 Partis-Dei et convisitator provinciæ. Sed non completo anno abdicavit. » (*L. C.*) — En quittant La Verne il dut se rendre à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon d'où il vint à La Part-Dieu, selon cette mention de son successeur : « Item au V^{ble} prieur d'Avignon de la somme de 43^{fl} que mon susdit prédecesseur avoit reçeu de la dite mayson pour venir ici. » (Comptes rendus à Fribourg le 14 juin 1588, *A. F.*) — 1587, 20 octobre (*A. F., Geistsach*). — Suivant une note de la main de Dom Giraudier sur une copie du Catalogue de Dom Nas, Olivier Roussel était à La Part-Dieu en 1587 et le 18 janvier 1588, date qui doit être

celle de son départ, car il paraît bien par les comptes cités de cette année qu'il y a eu une petite vacance de siège entre lui et son remplaçant (voir ci-dessous). — « Obiit D. Olivarius Rouxel, professus domus d'Auray, hospes in domo Parci, alias prior domorum Durbonis, Vernæ et Partis-Dei. » (*Ch. g.* de 1611.)

Jean des Essarts, « professus Sylvæ-benedictæ, rector instituitur ante Capitulum generale **1588**, in quo non fit ei misericordia. Et per chartam Capituli 1589 rector fit prior. » (*L. C.*) — Il nous apprend lui-même quand il arriva à La Part-Dieu : « J'ay reçu et despandu depuis le premier mars 1588 que suis venu pour estre recteur de la mayson de la Part Dieu, comprenant aussy ce que Dom procureur a receu et despandu avant mon arrivée suivant le compte qu'il m'a randu. » (Comptes rendus à Fribourg, le 14 juin 1588, *A. F.*) Peut-être venait-il de la chartreuse de Bonlieu et avait-il habité auparavant la chartreuse d'Aillon d'après les mentions suivantes : « A D. Prieur de Bonlieu jay payé de la somme de 30 francs que je luy suis redevable... — A D. prieur d'Aillon pour ce que son predecesseur a despandu pour moy... » (*Ibid.*) — 1589, 15 juin et 1590, 5 juin (Comptes de moy frère Jehan des Essarts humble prieur de la P. D... *A. F.*) — 1589, 11 février (*g*, 88³), 26 avril (*g*, 88⁴) ; 1590, 27 janvier et 12 mai (Procès). — « Per chartam Capituli **1590** absolutus, quia « utilis est et gratus domui suæ professionis Sylvæ-benedictæ ad quam redeat, ibique exerceat officium vicarii. » (*L. C.*) — Par le Chapitre général Jean des Essarts fut envoyé de La Sylve-bénite comme procureur à Portes en 1593 et comme recteur à Seillon en 1597. Il ne l'était plus l'année suivante.

Pierre Bernard, « professus Fontis-Beatæ-Mariæ » Bourg-Fontaine, « qui aliquando hospitatus est in domibus (ex charta Capituli 1570) Parci et Vallis-profundæ, deinde prior Pomerii » 1584-1588 « et Allionis » 1588-1590, « ex quo ad prioratum Partis-Dei per chartam Capituli **1590** assumitur. » (*L. C.*) — 1591, 18 juin ; 1592, 9 juin ; 1593, 15 juin ; 1594, 19 juillet ; 1595, 13 juin ; 1596, 11 juin ; 1597, 3 juin ; 1598, 9 juin ; 1599, 8 juin ; 1600, 20 juin (Comptes rendus par lui à Fribourg, *A. F.*) — 1592, 31 juillet (*c*, 37) ; 1593, 27 mars (*x*, 270) ; 1594, 27 octobre (*g*, 16) ; 1597, 20 janvier (*d*, 16) ; 1599, 26 avril (*i*, 11), 8 novembre (*g*, 43) ; 1600, 20 juin (*h*, 2). — Il quitta sans doute La Part-Dieu à cause de la rigueur du climat, car ses derniers comptes mentionnent : « Aultre voyage par moy fait aux bains de Loiches en Valey, accompagné d'un serviteur a pied pour essaier de recouvrer ma santé du mal que

jay acquis ceans à cause du froid extrême. » — « Tandem depositus Fontem-Beatæ-Mariæ repetiit, ubi obiit ex charta Capituli 1604. » (L. C.) — Son départ daterait du 20 août 1600 d'après ce qui suit : « Despence faicte par le V^{ble} Dom Pierre Bernard mon predecesseur depuis les comptes dernieres qu'il a rendus a nous deputés le 20 juin 1600 jusques au 20 jour du mois d'aost. » (Comptes rendus à Fribourg le 5 juin 1601, A. F.) — « Obiit D. Petrus Bernard, professus domus Fontis-Beatæ-Mariæ, olim prior domorum Pomerii, Allionis et Partis-Dei, necnon vicarius Melani, habens missam de Beata per totum Ordinem. » (Ch. g. de 1604.) On ne sait trop à quelle époque il fut vicaire des moniales de Mélan.

Claude Lemoine (et *Le Moyne*), prêtre et chantre de l'église de Reims, fit profession à la Grande-Chartreuse le 24 juin 1595. — Il était à la chartreuse de Portes lorsqu'il fut élu prieur de La Part-Dieu au mois d'août 1600 : « Pour mon viatique depuis la chartreuse de Portes jusques à la part Dieu, 30 fl. », disent les comptes rendus par lui à Fribourg le 5 juin 1601 (A. F.). Il rend également ceux des 11 juin 1602, 17 juin 1603, 14 juin 1604 et 7 juin 1605 (A. F.). — 1601, 31 janvier (f, 22), 27 avril (a, 14), 21 novembre (x, 272 et k, 16) ; 1604, 19 avril et 31 mai (b, 14) ; vers 1605 (d, 54) ; 1605, 28 juin (d, 47²). — « Anno 1606, per chartam Capituli generalis absolutus, mittitur ad domum Caturci. Unde per chartam Capituli 1607 Cartusiam rediit, indeque factus vicarius Repausatorii et in aliis domibus postea hospitatus, tandem in domo Durbonis mortem oppetiit, denuntiatus in charta Capituli 1635. » (L. C.)

Jacques Fournier, de Dieppe, profès de la Grande-Chartreuse le 15 août 1600, « ex vicario Partis-Dei fit ejusdem prior per chartam Capituli generalis 1606. » (L. C.) — Il rend les comptes à Fribourg du 26 mai 1606 au 2 juin 1620 ; toutefois il n'y a plus de nom de prieur à partir de 1614 (A. F.) — 1606, 24 novembre (Archives de La Val-sainte, b, 77) ; 1607, 26 mars (k, 17³), 28 novembre (c, 12) ; 1608, 22 octobre (x, 275) ; 1609, 31 janvier (c, 31), 23 décembre (f, 24), 30 décembre (b, 40 et c, 25) ; 1610, 16 janvier (f, 22) ; 1611 (Grosse n° 13 dressée par François Castella), 21 mars (d, 17 et 18) ; 1613 (Grosse n° 14 dressée par J. Castella et F. Blanc) ; 1614 (Grosse n° 15 dressée par René de Fleuré) ; 1620, 29 juillet (c, 15), 1 août (c, 18), 1 septembre (x, 273) ; 1621, 24 février (x, 274), 21 et 29 avril (c, 32²). — « Anno 1607 per chartam Capituli « com-

« mittitur VV. PP. priori Calabriæ visitatori et priori de Aniago
« visitatori Castellæ, ut Romam quam primum proficiscantur ibi-
« que cum omni reverentia et humilitate, SS^{mo} Domino nostro
« exponant mentem et rationes Ordinis tam super negotio cartu-
« siæ Partis-Dei » que l'évêque de Lausanne voulait faire supprimer
à son profit, « quam circa diversos articulos contentos in literis Illm^{ti}
« Dñi Cardinalis Farnesii protectoris nostri ad R. P. generalem nostrum
« super annum missis, et dictis commissariis datis ». Præfuit Fornerius
usque ad annum **1621**, quo ascendens ad Comitia importune suam
absolutionem obtinuit, remansitque solitarius in Majori Cartusia. Sed
postea redux ad Partem-Dei, ibidem hospes interiit. » (*L. C.*) — « Obiit
D. Jacobus Fournier, professus Cartusiæ, hospes in domo Partis-Dei,
alias prior ejusdem domus, habens plenum monachatum, missam de
Beata et anniversarium per totum Ordinem. » (*Ch. g. de 1639.*)

Nicolas-Raphaël Guillaume « successit Fornerio, institutus per
chartam Capituli **1621**. » (*L. C.*) — 1622, 26 juillet (d, 48¹), 30 juillet
(f, 24), 14 septembre (b, 76 et x, 279) ; 1624, 4 février (i, 56). — « Per
chartam Capituli **1624** translatus est ad gubernaculum Vallissanctæ. »
(*L. C.*) — Voir ce qui en est dit à ses deux priorats à La Valsainte,
1601-1619 et 1624 à 1632.

Denys Le Blond, « professus Cartusiæ » le 6 août 1599, « ex procuratore
Vallissanctæ per chartam Capituli generalis **1624** fit prior Partis-
Dei. » (*L. C.*) — 1625, 14 décembre (k, 36), 15 décembre (Procès) ;
1626, 17 novembre (d, 37) ; 1627 (k, 36), 17 septembre (b, 15) ; 1628,
24 mai (e, 16), 22 novembre (b, 42). — « **1629**, le 18 novembre, jour
de son départ pour aller à Prémol vicaire des moniales. » (*Nas*). —
Il resta à Prémol jusqu'au Chapitre général de 1648 qui l'absout, et
cette même année il mourut le 26 novembre à la Grande-Chartreuse.
— « Obiit D. Dionysius Le Blond, professus Cartusiæ, alias prior Partis-
Dei et vicarius domus monialium Pratimollis, habens plenum mona-
chatum, missam de Beata et anniversarium perpetuum sub 26 nov.
per totum Ordinem. » (*Ch. g. de 1649.*)

Jean Calemarc, auvergnat, profès de la Grande-Chartreuse le
6 octobre 1617, sacristain de Bonpas en 1618, coadjuteur de la même
maison en 1621 et du Val-Sainte-Marie de 1625 à 1628, aurait été
nommé prieur de La Part-Dieu dès **1629** d'après Dom Nas, et
seulement au Chapitre général de 1630 suivant Dom Le Couteulx.

— 1631 (Grosse n° 16 dressée par Pierre Dumont), 7 février (f, 22), 14 décembre et 1632 (x, 278) ; 1632, 27 avril (c, 38) ; 1633, 6 avril (c, 14). — « Per chartam Capituli **1633**, ubi aderat, ad suam magnam instantiam et propter graves suas infirmitates absolutus, mittitur ad cellam in domo Pomerii, deinde hospes factus in domo Majorævi. » (*L. C.*) — Il put encore être procureur à La Verne en 1638 et coadjuteur à Montrieux en 1643. — « Obiit D. Joannes Calemard, professus Cartusiæ, hospes in domo Montisrivi, alias prior Partis-Dei. » (*Ch. g. de 1656.*) — D'après une copie des actes du Chapitre général et le nécrologe de la Grande-Chartreuse, il serait mort le 17 mai 1655.

Hugues Giguet, de Dreux, profès de la Grande-Chartreuse le 21 novembre 1610. — « Ex procuratore Partis-Dei fit ibidem prior per chartam Capituli **1633**. » (*L. C.*) — 1634, 12 avril (b, 41) ; 1636, 31 mai (c, 28), 22 novembre (e, 28) ; 1637, 25 octobre (e, 20), 15 décembre (e, 27) ; 1638, 20 août (c, 30) ; 1640, 8 juin (c, 16) ; 1641, 14 avril (d, 22) ; 1642, 31 août (c, 17), 28 octobre (i, 33 et 43) ; 1643, 4 septembre (i, 15) ; 1645 (Grosse n° 17 dressée par Jean Bastard) ; 1649, 3 juin (c, 20), 19 juillet (d, 46¹) ; 1652, 9 mars (i, 19). — « Ultra viginti annos laudabiliter præfuit, in officio mortuus ex charta Capituli generalis 1654. » (*L. C.*) — Suivant le nécrologe de la Grande-Chartreuse, il mourut le 8 décembre **1653**.

Jean d'Afringues, de Saint-Omer, profès de la Grande-Chartreuse le 18 octobre 1632, fut nommé prieur de La Part-Dieu par le Père général après la mort de Dom Hugues, mais on ne sait s'il arriva avant la fin de l'année **1653**. Un document du 26 décembre (d, 22) a été rédigé avant son arrivée ; il le signa après, ce que Dom Nas n'a sans doute pas compris, car il le marque dès le 24 décembre, autre erreur. — « Per chartam Capituli 1654 confirmatus, triennio post per chartam Capituli **1657** absolutus ad suam instantiam, ad domum Repausatorii mittitur, cuius vicarius institutus per chartam Capituli 1658, et per chartam 1660 coadjutor Arveriaæ, quo officio ante annum abdicato secessit in domum Sellionis, ubi solitarius decessit anno 1662, nona aprilis ipso Resurrectionis die. Vir fuit bonus, simplex, rectus, eruditus, zelo flagrans regularis observantiae, insigni humilitate exornatus et patientia quam, variis exagitatus tribulationibus, semper exhibuit. » (*L. C.*)

Nicolas Fournier, de Dieppe, neveu de Dom Jacques Fournier dont il est parlé plus haut, profès de la Grande-Chartreuse le 4 mars 1640 « per chartam Capituli generalis 1657 fit prior Partis-Dei », dit Le Couteulx ; il serait déjà en charge le 10 mai selon Dom Nas. — 1659, 6 février (x, 282) ; 1660, 11 août (h, 4), 7 septembre (h, 3), 27 septembre (h, 4) ; 1661, 3 avril (k, 22), 22 septembre (i, 25⁴), 16 novembre (i, 43), 23 novembre (i, 43¹³). — « Per chartam Capituli generalis 1662 absolutus ad suam instantiam quam præsens petierat, remansit in Cartusia, deinde factus coadjutor in domo Sanctæ-Crucis-in-Jaresio, ibidem decessit die 7 maii, habens plenum monachatum, etc., ex charta Capituli 1669. Hic, anno 1645 a Reverendo Patre missus est in Lusitaniam adhuc simplex monachus Cartusiæ cum D. Nicolao Baudry, priore Durbonis et principali commissario, qui electus in priorem a conventu cartusianorum Ulyssiponensium a suo collega Fornerio confirmatus est. » (L. C.) — « Obiit D. Nicolaus Fournier, professus Cartusiæ, coadjutor Sanctæ-Crucis, alias prior Partis-Dei, habens plenum monachatum, missam de Beata per totum Ordinem et anniversarium perpetuum sub 7 maii. » (Ch. g. de 1669 tenu le 20 mai.)

Pierre-Antoine Favre (ou *Faure*), de Chambéry, profès de la Grande-Chartreuse le 8 septembre 1641, « Taurini procurator Fornerio substitutus per chartam Capituli generalis 1662. » (L. C.) — 1662, 1 octobre (e, 25), 9 décembre (i, 43) ; 1663, 9 janvier (i, 43), 17 mai (e, 30), 3 décembre (non coté) ; 1664, 26 septembre (e, 31) ; 1665, 1 juin (e, 32), 12 décembre (e, 17) ; 1666, 12 mai (d, 23). — « Per chartam Capituli generalis 1667 præsens ad suam instantiam absolutus, missus est ad domum Nançæi procuratoris functurus officio in grangia Sancti-Albini. » (L. C.) — « Obiit D. Petrus Faure, professus Cartusiæ, coadjutor in domo Allionis, alias prior domus Partis-Dei. » (Ch. g. de 1673.)

Marc-Claude de Requeleyne, dijonnais, profès de la Grande-Chartreuse le 25 avril 1635, nommé prieur de Pomier en 1660, « a domo Pomerii absolutus, prior Partis-Dei instituitur per chartam Capituli generalis 1667, et anno 1672 a Reverendo Patre depositus, per chartam Capituli generalis ejusdem anni missus est ad obedientiam Calesii in domo Cartusiæ suæ professionis. » (L. C.) — Il mourut en novembre 1680 et les actes du Chapitre général de 1681 annoncent son décès en ces termes : « Obiit D. Marcus Claudius de Requelaine, professus Cartusiæ, hospes in domo Sancti-Hugonis, alias prior domorum Pomerii et Partis-Dei, habens missam de Beata per totum Ordinem. »

Simon de Requeleyne, dijonnais, profès de la Grande-Chartreuse le 25 mars 1641, « a Reverendo Patre super annum præfectus, per chartam Capituli generalis 1672 confirmatur. » (*L. C.*) — 1672, 26 octobre (k, 42) ; 1673, 16 janvier (x, 284). — « In officio moritur denunciatus in charta Capituli 1677. » (*L. C.*) — Il mourut le 13 octobre 1676. — C'était probablement le frère du précédent et de Jacques de Requeleyne, aussi dijonnais et profès de la Grande-Chartreuse le 25 mars 1637, mort à La Part-Dieu en septembre 1678.

Charles Le Breument, rouennais, profès de la Grande-Chartreuse le 6 octobre 1641, étant procureur de La Part-Dieu « a Reverendo Patre Simoni suffectus est » en 1676, « per chartam Capituli generalis 1677 confirmatus. » (*L. C.*) — 1677, 23 juin (non coté), 25 août (e, 35) ; 1678 (Grosse n° 18 dressée par Gaspard Ducrest), 28 décembre et 1679, 23 janvier (e, 26) ; 1679 (k, 42), 22 juillet (e, 34), 29 juillet (e, 36) ; 1680, 11 et 22 février, 22 mars et 1681, 19 juillet (i, 11) ; 1681, 7 décembre (g, 29) ; 1683, 25 juillet (h, 4) ; 1687 (Grosse n° 24 dressée par F.-J. Bosson), 20 mars (f, 22) ; 1690, 26 décembre (e, 37) ; 1691, 21 février (e, 39), 22 février (m, 18), 23 septembre (f, 22), 11 mars (x, 294). — « Obiit D. Carolus Le Breument, professus Cartusiæ, prior Partis-Dei, qui ultra 56 annos laudabiliter vixit in Ordine. » (*Ch. g.* de 1697.) — Il mourut en charge le 10 décembre, suivant le nécrologue de la Part-Dieu, le 16, suivant le nécrologue de la Grande-Chartreuse, de l'année 1696.

Claude Guichenon, né à Bourg-en-Bresse le 7 mai 1657, profès de la Grande-Chartreuse le 6 octobre 1680, prieur de Sélignac en 1691, transféré à la tête de Ripaille en 1696, gouverna en même temps La Part-Dieu à titre de recteur depuis la mort de Charles Le Breument jusqu'au Chapitre général de 1697. Dom Nas cite un document signé par lui en cette qualité le 1^{er} février 1697. — De prieur de Ripaille il devint ensuite prieur de Collegno près Turin, puis de Lyon, enfin d'Orléans et Visiteur de la province de France-sur-Loire, charges dans lesquelles il mourut le 4 mai 1740, après cinquante années de priorat, étant le plus ancien profès de la Grande-Chartreuse.

Jean-Charles Jacquet, de Cruseilles en Savoie, profès de la Grande-Chartreuse le 21 septembre 1673, prieur de Bonlieu depuis une date inconnue jusqu'au Chapitre général de 1695, prieur d'Aillon à partir de cette époque jusqu'au Chapitre général de 1697 qui l'envoya gou-

verner La Part-Dieu. — 1697, 27 juillet (x, 287), 24 novembre (a, 15) ; 1700, 28 septembre (m, 22) ; 1703, 19 mars (d, 53). — Nommé prieur de la chartreuse de Collegno près Turin, par le Chapitre général de 1704, Victor-Amédée, duc de Savoie, ne l'agrémenta pas, sous prétexte qu'il était alors en guerre contre la France. Il revint donc dans ce pays et séjournna quelque temps à la chartreuse de Currière jusqu'à son retour à La Part-Dieu.

Jean Griffon, de Bourg, profès de la Grande-Chartreuse le 6 octobre 1684, prêtre le 10 avril 1688, de procureur du Val-Saint-Hugon est institué prieur de La Part-Dieu par le Chapitre général de 1704. Mais, écrit Dom Nas, le climat ne lui convenait pas, le Chapitre général de 1705 le renvoya comme procureur au Val-Saint-Hugon dont il fut prieur de 1713 à 1715 et en même temps vicaire des moniales de Prémol réfugiées dans sa maison. En 1715 il fut transféré au gouvernement de Ripaille, en 1730 il fut nommé convisiteur provincial et il mourut dans ces deux charges le 25 février 1738. Les actes du Chapitre général de cette année portent : « Obiit D. Joannes Griffon, professus Cartusiæ, prior Ripalliæ et convisitator provinciæ Cartusiæ, alias prior domorum Partis-Dei et Sancti-Hugonis et viciarius Pratimollis, habens missam de Beata et missam de quinque Vulneribus Jesu-Christi et tricenarium singulare per totum Ordinem, in quo 55 annos laudabiliter vixit. » — « Fuit studiosissimus divini officii recitator », dit un manuscrit de la Grande-Chartreuse.

Jean-Charles Jacquet (20), institué derechef par le Chapitre général de 1705. — 1705, 23 juillet (c, 19), 5 décembre (d, 53). — Il mourut en charge le 8 décembre 1715, à Châtel-Saint-Denis où il était descendu, dit Dom Nas, « pour aller à Vevey. Il fut contraint de s'arrêter audit Chatel pressé par les douleurs d'une rétention d'urine, à laquelle il étoit sujet ; et après quelques jours de maladie, il alla recevoir dans le ciel la récompense que ses bonnes œuvres luy avoient méritée. L'on fit descendre un traineau pour apporter son corps à la maison et pour lui rendre les derniers devoirs. Ceux de Chatel vouloient s'y opposer, en disants qu'ils vouloient garder leur saint. Et puisque le Seigneur l'avoit conduit chez eux pour y finir ses jours, il y avoit apparence qu'il avoit voulu leur faire ce présent, afin que son corps reposant dans leur église, son âme bienheureuse devint leur advocate auprès du Tout Puissant. On fit entendre à ces bonnes gens pleins de confiance aux mérites du défunt, que sa dernière volonté avoit été qu'il désiroit

ardemment et avoit ordonné qu'on transféra son corps à la Part Dieu, afin d'être inhumé avec ses chers confrères. Dès qu'ils eurent connus l'intention du défunt, le même zèle qui leur avoit fait souhaiter de garder cette relique, leur fit respecter les commendemens du défunt, et on le transporta tranquillement à La Part Dieu dans le cimetière de laquelle ses os reposent. Il étoit fort charitable, et outre les aumônes ordinaires qu'il fesoit, il donnoit souvent des charités considérables aux curés du voisinage et autres personnes pieuses pour les distribuer aux pauvres honteux. » — Le manuscrit de Le Couteulx dit de lui : « Obiit... cum nomine perfecti religiosi et bene meriti superioris. » Et un autre manuscrit de la Grande-Chartreuse : « Verus monachus et optimus superior ab omnibus dilectus. »

Joseph Vierou Fontaine, dauphinois, profès de la Grande-Chartreuse le 22 juillet 1700, prêtre le 17 mai 1704. — « Ex procuratore domus Vallis-Sanctæ-Mariæ a Reverendo Patre 24 dec. 1715 institutus » prieur de La Part-Dieu. (*L. C.*) — 1716, 19 novembre (h, 4), 28 décembre (x, 293²) ; 1717, 3 juin (h, 4), 27 octobre (Archives de La Valsainte) ; 1719, 21 et 22 mars (x, 293) ; 1727, 29 juillet (c, 19 et 32) ; 1728, 3 mai (h, 4) ; 1729, 28 mars (m, 24), 14 novembre (h, 14). — « Permansit usque ad annum 1730 quo per chartam cum priore Sancti-Hugonis permutavit. » (*L. C.*) — Il resta au Val-Saint-Hugon jusqu'au 12 janvier 1732, il fut alors prieur de la chartreuse de Troyes, puis de Sélignac le 13 novembre 1734, enfin de Montmerle ainsi que convisiteur provincial du 19 décembre 1736 au 19 mai 1745, date de son décès. — Le Chapitre général de 1746 annonce sa mort et lui décerne pour le repos de son âme « missam de Beata per totum Ordinem ». — Un manuscrit de la Grande-Chartreuse dit de lui : « ubique religiosus et summæ virtutis calculo obiit. » — « Il refusa constamment la charge de Visiteur, écrit de son côté Dom Nas. Grand religieux et très capable de gouverner une communauté ; il ne laisseoit manquer de rien ses religieux, et surtout lorsqu'ils étoient malades, mais aussi il exigeoit d'eux une exacte observance. Il étoit un peu vif, quoique de son naturel il paru fort froid ; mais ses salies étoient de peu de durée, et les corrigeoit par un honte secret qui paroisoit d'abord sur son visage, et par beaucoup de cordialité et de marque d'amitié qu'il témoignoit d'abord à ceux qu'il avoit pu offenser. Il étoit également fort charitable pour les pauvres. »

Jean Marie, natif du Puy, profès de la Grande-Chartreuse le

14 septembre 1693, prêtre le 6 avril 1695, de procureur du Val-Saint-Hugon fut institué par le Chapitre général de 1724 recteur de La Part-Dieu qu'il gouverna jusqu'au mois de mars 1726, pendant une absence de Joseph Fontaine, à qui, écrit Dom Nas, le Révérend Père général « donna une commission pour Paris pour les affaires de l'Ordre où il demeura jusqu'à la fin de 1726. » — En mars de cette année, Jean Marie retourna en qualité de prieur au Val-Saint-Hugon, d'où il revint à La Part-Dieu comme prieur au Chapitre général de 1730.

Claude Curtillet, profès de La Sylve-bénite, de procureur de Mélan succéda à Jean Marie dans la charge de recteur de La Part-Dieu, du 14 mars 1726 « à la fin de cette même année qu'arriva de Paris le Vénérable Père D. Fontaine prieur de cette maison, écrit Dom Nas. Le susdit Dom Curtillet, recteur, resta cependant encore dans la maison sans aucun emploi jusqu'au Chapitre de 1727, par lequel il fut nommé procureur de la Sylve bénite où il resta quelques années, et fut fait vicaire de Mélan en 1729, où il est encore en 1744, âgé de 81 ans. » — D'après un acte du 30 janvier 1727 aux archives de La Valsainte, Claude Curtillet était encore en fonction à cette date, malgré ce que dit Dom Nas qui, cependant, se contredit légèrement en écrivant quelques lignes plus loin que Joseph Fontaine ne reprit le gouvernement qu'au commencement de 1727. — Claude Curtillet mourut vicaire des moniales de Mélan en 1747, car le 7 octobre de cette année il est remplacé et les actes du Chapitre général de 1748 portent : « Obiit D. Joannes Claudius Curtillet, professus et antiquior domus Sylvæ-benedictæ, vicarius domus monialium Melani, alias rector domus Partis-Dei, habens missam de Beata per totum Ordinem in quo 62 annos laudabiliter vixit. »

Jean Marie (2^o), de prieur du Val-Saint-Hugon fut transféré au gouvernement de La Part-Dieu par le Chapitre général de 1730. — 1733, 23 octobre (m, 24), 10 novembre (Archives de La Valsainte) ; 1734, 16 mars (d, 52) et sur un document sans date (c, 19). — « Il est resté supérieur dans cette maison jusqu'au Chapitre de 1736... Hors d'état de remplir les devoirs d'un supérieur il se rendit justice à lui-même et demanda avec instance sa déposition, et sa Revérence ayant eu égard à ses raisons lui accorda sa demande, et lui donna l'office de courrier à Ripaille, où il est mort le 6 mars 1743. Il avoit les jambes plaines de varices et étoit outre cela incommodé cruellement de la pierre. » (Nas). — « Anno 1736 absolutus propter graves infirmitates,

missus est ad domum Ripaliæ secundus coadjutor, obiit 6 martii 1743. » (*L. C.*) — « Obiit D. Joannes Marie, professus Cartusiæ, correrius domus Ripaliæ, alias prior domus Sancti-Hugonis et Partis-Dei, qui 50 annos laudabiliter vixit in Ordine, obiit 6 martii. » (*Ch. g. de 1743.*) Suivant deux autres manuscrits c'est le 8 mars qu'il serait mort.

Henri de Goulard, gascon, de Lectoure, né le 7 janvier 1684, profès de la Grande-Chartreuse le 2 février 1714, prêtre le 1^{er} octobre de la même année. — « Il étoit venu ici de procureur de Sélignac pour y exercer la même charge en 1734, au mois de juillet... jusqu'au Chapitre général de 1736, par lequel il fut nommé prieur de cette maison... Il n'a reste ici que deux ans, c'est-à-dire jusqu'au Chapitre de 1738, où il fut nommé prieur de la chartreuse de Lugny où il est encore à la fin de 1744. » (*Nas.*) — Un document du 22 octobre 1738 le dit ci-devant prieur (*g, 90*). — Le Chapitre général de 1753 le destitua de la charge de prieur de Lugny pour lui donner l'office de courrier dans la même maison, où il mourut le 12 mars 1758.

Amédée Nas, de procureur à La Valsainte fut institué prieur de La Part-Dieu par le Chapitre général de 1738. — 1738, 31 mai (Archives de La Valsainte), 21 et 22 octobre (*g, 90*) ; 1739, 4 novembre (*g, 63*) ; 1740-1742 (Grosse n° 23 dressée par F. Chollet et F. Bochud) ; 1740, 18 juillet (*e, 40*) ; 1742, 14 mai ; 1743, 24 novembre ; 1745, 28 avril (Archives de La Valsainte). — Au Chapitre général de 1745 il fut préposé à la tête de La Valsainte dont le Catalogue des prieurs énumère tous les renseignements connus sur son compte.

Anthelme Bourgeois, né à Chambéry en 1685, profès de la Grande-Chartreuse le 6 octobre 1706, prêtre le 11 août 1709, fut d'abord coadjuteur à Mélan et à Pomier. — « A procuratione domus Pomerii assumptus in priorem Partis-Dei per chartam Capituli generalis 1745. » (*L. C.*) — 1746, 18 juin (*k, 12*) ; 1747, 21 janvier (*m, 15*), 20 juin, 1 juillet, 14 novembre (Archives de La Valsainte) ; 1748, 22 juin (*d, 55*), 31 octobre (Archives de La Valsainte) ; 1749, 11 juillet (*ibid.*) ; 1750, 2 janvier (*x, 296*). — « Præfuit usque ad annum 1750, quo per chartam Capituli generalis absolutus fuit ob suas infirmitates, quibus ingravescentibus vivere desiit duobus circiter diebus post chartam Capituli receptam. » (*L. C.*) — « Obiit D. Anthelmus Bourgeois, professus Cartusiæ, correrius et alias prior Partis-Dei. » (*Ch. g. de 1751*). — Il mourut le 10 mai 1750.

François Diday, « professus Sancti-Hugonis, ex procuratore Partis-

Dei fuit institutus prior » par le Chapitre général de « 1750 ». (L. C.) — 1751, 22 mars (d, 54). — « Mox raptus, nam obiit 3 nov. 1751. » (L. C.) Les actes du Chapitre général de 1752, en effet, annoncent sa mort.

Antoine Pellet, né à Grenoble le 27 mars 1701, profès de la Grande-Chartreuse le 6 octobre 1719, prêtre le 29 juin 1725, fut d'abord envoyé comme hôte à Pierre-Châtel, ensuite comme vicaire à Seillon, procureur à Portes, vicaire derechef à Seillon, coadjuteur à Nancy et en 1749 procureur à Pierre-Châtel. — « Ex procuratore Petracastri, a Reverendo Patre 14 novembris 1751 institutus est prior Partis-Dei. » (L. C.) — 1752, 5 mars (d, 54) ; 1755, 2 juin (e, 41) ; 1756, 16 mai (Archives de La Valsainte). — « Per chartam Capituli generalis 1758 translatus est ad prioratum domus Allionis. » (L. C.) — En 1760 il fut nommé convisiteur provincial, emploi qu'il exerçait encore à sa mort. En 1766 d'Aillon il fut transféré au gouvernement du Val-Saint-Hugon et en 1772 à celui de Ripaille où il mourut le 5 avril 1774. — « Obiit D. Antonius Pellet, professus Cartusiæ, prior Ripaliæ, convisitator provinciæ Cartusiæ, alias prior domorum Partis-Dei, Allionis et Sancti-Hugonis, habens missam de Beata per totum Ordinem, in quo 54 annos laudabiliter vixit. » (Ch. g. de 1774.)

Barthélemy Gérin, « professus domus Vallisbonæ, ex procuratore domus Durbonis assumptus in priorem Partis-Dei per chartam Capituli generalis 1758. » (L. C.) — 1759, 18 décembre et 1760, 5 février (Archives de La Valsainte) ; 1762, 29 mars (c, 19), 9 octobre (c, 46) ; 1765, 13 août (d, 54) ; 1767, 8 juin (k, 60), 27 août (m, 8), 7 novembre (c, 44) ; 1769, 17 octobre (g, 94) ; 1771, 23 janvier (d, 55), 21 octobre (Archives de La Valsainte) ; 1772, 18 mai (*ibid.*). — Le Chapitre général de 1772 le transféra à la tête du Val-Saint-Hugon où il mourut le 17 novembre 1774. — M. de Mülinen, *op. cit.*, le dit de Fribourg ? Il était « de Carpentras », ce qui est plus probable, « profès de Bonpas en la province de Provence,... il fut pendant 14 ans prieur de la Part-Dieu, m'honora constamment de son amitié et me combla de ses bienfaits ». (François-Ignace de Castella, de Gruyère, *Annotation des événements arrivés dans ce pays*, p. 11 des *Étrennes fribourgeoises* de 1895.)

Bonaventure Cantor, qui gouvernait La Valsainte, ainsi qu'on peut le voir au Catalogue des prieurs de cette maison avec ses antécédents, fut institué prieur de La Part-Dieu au Chapitre général de 1772.

On le trouve dans cette charge les 14 mai et 21 juin 1775 (Archives de La Valsainte), et le 25 septembre de cette année il fut élu prieur de Bonpas. Le Chapitre général le nomma en 1781 second coadjuteur, en 1786 prieur de la chartreuse d'Aix et convisiteur. La Révolution le força à rentrer pour peu de temps, en octobre 1791, à Bonpas d'où il gagna La Part-Dieu. Il y mourut simple religieux le 10 janvier 1795. Le Chapitre général de cette année lui attribua une messe « de Beata per totum Ordinem, in quo 54 annos valde laudabiliter vixit. »

Bruno de Camaret, né à Perne dans le Comtat-Venaissin, diocèse de Carpentras, le 24 janvier 1731, profès de la Grande-Chartreuse le 6 octobre 1750, y fut nommé sacristain le 29 juin 1756. De là il fut institué vicaire de La Sylve-bénite le 16 novembre 1757, vicaire de Montmerle le 9 octobre 1761, vicaire de Nancy le 13 décembre 1764, procureur de Montmerle le 5 mars 1767, procureur de Séignac au Chapitre général de la même année, procureur de la Sylve-bénite au Chapitre général de 1771, prieur de Meyriat le 26 novembre 1774, prieur de La Part-Dieu le 14 octobre 1775, recteur en même temps de La Valsainte du 10 mai au 1^{er} septembre 1778, enfin courrier de Séignac au Chapitre général de 1783. Expulsé du cloître par la Révolution, il mourut, on ne sait en quelle année, à Perne dans sa famille.

Hugues Tendon, né à Courfaivre, près Delémont dans le Jura bernois, le 6 avril 1733, profès du Val-Saint-Hugon le 6 octobre 1754, fut nommé vicaire à Meyriat en 1771, procureur à Vaucluse en 1775, procureur à Pomier en 1778, prieur de La Part-Dieu au Chapitre général de 1783. Il abdiqua le 7 juin 1794, exerça alors l'office de second coadjuteur de cette chartreuse et y mourut le 17 mai 1798.

Ambroise Pasquier, né en Suisse le 19 mars 1721, profès du Val-Dieu le 8 septembre 1745, fut institué prieur de Nantes au Chapitre général de 1771, prieur de Bellary le 10 décembre 1774 et convisiteur en 1777, prieur de Nantes pour la seconde fois au Chapitre général de 1778, prieur du Val-Dieu le 10 mars 1781, année où il cesse d'être convisiteur, courrier du Val-Dieu le 22 octobre 1785, courrier de La Part-Dieu en juillet 1791 et prieur de cette maison le 7 juin 1794. — Sous son priorat « le 1^{er} juillet 1800, le feu prit au toit du monastère et dans un instant tout fut consumé par les flammes. Diverses personnes charitables se partagèrent entre elles les religieux jusqu'à ce que le gouvernement leur eût trouvé et procuré un asyle, qui fut d'abord

à Marsans dans une maison de la Compagnie des RR. PP. jésuites, et ensuite au chateau de Vuipens. C'étoit alors un temps d'orage pour la Religion ; tous les biens des communautés avoient été séquestréz ; ce qui ne fut pas néanmoins de longue durée, car bientot après les jours de misericorde du Seigneur étant parus de nouveau ; le Venerable Pere Dom Pâquier voyant les biens rendus à la Part Dieu, demanda à être remplacé, ne se sentant plus apt à se mettre à la tête de l'entreprise pour réparer les ruines qu'avoit causé l'incendie. On a toujours cru que cet incendie fût un effet de la Revolution », c'est-à-dire de la malveillance. (Catalogue des prieurs de La Part-Dieu par Dom Nas, copie continuée par Dom Arsène Bielmann son dernier successeur.) — Dom Ambroise Pasquier démissionna le 8 octobre 1803 et mourut le 14 juin 1807 « correrius Partis-Dei, qui ultra 62 annos laudabiliter vixit in Ordine », dit le Révérend Père général dans sa circulaire de 1808. — M. de Mülinen, *op. cit.*, le dit originaire de Suisse, né en Tarentaise le 19 mai 1721.

Romuald Moissonnier, né dans le quartier de la Guillotière à Lyon le 31 décembre 1742, profès de la Grande-Chartreuse le 15 août 1762, hôte à la chartreuse de Lyon le 21 décembre 1772, fut institué sacristain à Pomier le 14 janvier 1775, vicaire du Reposoir au Chapitre général de 1779, coadjuteur à Chaleis le 21 octobre 1782, procureur de La Sylve-bénite le 24 juillet 1784 et prieur de cette maison au Chapitre général de 1789. Chassé de France par la Révolution, il arriva à Bologne le 7 décembre 1792 avec le Père général. Le 17 novembre 1793 il est envoyé comme hôte à la chartreuse de Ferrare, et il assista aux quatre Chapitres généraux tenus à la chartreuse de Bologne de 1793 à 1796 ; il fut définiteur pour la Grande-Chartreuse, au premier d'entre eux. Quand la ville de Ferrare fut envahie par les Français, il se retira à Trieste ; il vint ensuite à la chartreuse de Florence. Le 8 octobre 1803 il fut nommé prieur de La Part-Dieu et scribe du vicaire général de l'Ordre en 1810. A la mort de Dom Antoine Vallet vicaire général (1813), il lui succéda tout en gardant le gouvernement de La Part-Dieu. « Après le retour des Bourbons et la restauration de la royauté, il obtint de Louis XVIII le rétablissement de la Grande Chartreuse où il se rendit lui-même le 25 juin, c'est à dire qu'il quitta, à pareil jour, La Part Dieu, 25 juin 1816 malgré ses infirmités inconcevables pour se rendre à la Grande Chartreuse et mettre la main à l'ouvrage, mais il y mourut le 19 du mois suivant. » (Catalogue des prieurs de La Part-Dieu par

Dom Nas, copie continuée par Dom Bielmann.) — « Obiit R. P. D. Romualdus Moissonnier, professus Cartusiæ, vicarius generalis Ordinis, prior Partis-Dei ac alias prior domus Sylvæ-benedictæ, habens duplum monachatum et anniversarium perpetuum sub die obitus sui 19 julii 1816. » (Circulaire du R. P. général de 1817).

Suivant ce texte, tout en quittant La Part-Dieu, Dom Romuald Moissonnier n'abandonna pas le titre de prieur de cette maison. Il désigna seulement pour la gouverner en son absence et pour être son scribe, Dom Bonaventure Eymin, profès de Valbonne, ancien prieur de Durbon, qui, appelé à lui succéder à la Grande-Chartreuse, partit le 16 août de La Part-Dieu, après avoir nommé la veille celui qui devait la diriger.

Bruno Rambaud, né à Lyon le 26 janvier 1759, devait être lazaroïste avant la Révolution française. Il prit l'habit cartusien le 26 mai 1812 à La Part-Dieu, y fit profession le 27 mai 1813, en devint procureur, puis recteur le 15 août 1816. Comme étrennes de nouvel an, Dom Grégoire Sorel, élu prieur de la Grande-Chartreuse, l'éleva à la dignité de prieur le 1^{er} janvier 1817. Son installation, en cette qualité, fut lieu le lendemain. Il fut appelé à la Grande-Chartreuse aux premiers jours du mois d'août 1818, y remplit l'office de coadjuteur, accompagna le Père général Dom Benoît Nizzati dans sa visite des maisons d'Italie en 1826, gouverna la Grande-Chartreuse avec le titre de recteur en l'absence du même Révérend Père en 1830 et 1831 et mourut le 13 juin 1832. La circulaire du Père général de 1833, lui octroie une messe « de Beata per totum Ordinem ».

Benoit Lempereur, né au diocèse de Paris le 26 septembre 1744, profès de la chartreuse de cette ville le 8 octobre 1769, est nommé vicaire à Rouen en 1780, rentre à Paris en 1782, y exerce la fonction de second coadjuteur de 1784 à 1786, et celle de vicaire à partir du Chapitre général de 1787. Après la Révolution il entre à la Grande-Chartreuse en 1817. De là il fut envoyé à La Part-Dieu comme prieur. « Ayant été installé le 4 du mois d'août 1818, il donna aussitôt des preuves de son zèle pour la gloire du Seigneur, en faisant tout ce qui pouvoit dépendre de lui pour l'embellissement et le bon ordre de sa maison... Après avoir fait tout ce que la piété lui avait suggéré, se regardant comme un serviteur inutile dans la maison du Seigneur, et brûlant du désir de mener une vie cachée en Dieu, à force de soliciter

il obtint sa démission du priorat le 10 du mois de septembre 1821 et fut nommé courrier. Ce bon religieux mourut à La Part Dieu le 18 juin 1829, à l'âge de 85 ans. » (Dom Bielmann, *ut supra*.)

François Lachat, né à Porrentruy le 4 octobre 1764, profès de la chartreuse de Dijon le 24 mai 1787, dut se rétirer en Suisse pendant la Révolution, et vint habiter La Part-Dieu dont il fut nommé prieur par le R. P. général Dom Grégoire Sorel le 10 septembre 1821. « Ici à l'occasion de ce Vénérable Père, une grande erreur avoit été commise ; et voici comment : Monseigneur Pierre-Tobie Yenny Evêque du Diocèse de Lausanne ayant reçus du R. P. général les pouvoirs de visiteur de La Part-Dieu (en attendant qu'il fut possible de nommer des visiteurs en règle), Dom Lempereur prieur dont il est parlé ici-dessus, s'adressa à lui pour obtenir sa démission de prieur. Mgr, ne connaissant pas les statuts de l'Ordre, vint le 17 aout 1821 à la Part Dieu pour cela, lui donne la démission désirée, et procède ensuite à une élection d'un nouveau prieur. Les profès de la maison croyant que Mgr avoit plein pouvoir du Révérend Père général, se prêtèrent à cette démarche, et élirent ce dit D. François Lachat pour leur prieur. Celui-ci, comme de devoir, écrivit d'abord après l'installation au R. P. Général pour l'informer de ce qui venoit de se passer, et lui demander sa confirmation. Mais le R. P. fit voir dans sa réponse que Monseigneur l'Evêque n'avoit point le pouvoir de donner la démission à Dom Lempereur, et que l'élection qu'on venoit de faire étoit invalide. C'est ce qu'attestent les lettres que j'ai ici sous mes yeux, lettres signées par le R. P. Sorel, l'une datée du 10 septembre 1821 qui est accompagnée d'un acte en latin par lequel le dit R. P. donne la démission au V. P. Lempereur, et institue en sa place D. François Lachat prieur de La Part Dieu. L'autre lettre est un peu postérieure. Voici ce qu'on y lit :... Monseigneur de Fribourg qui ne connaissant pas asséz nos statuts, qui ne permettent pas aux visiteurs même *in actu visitationis* de déposer un prieur sans une commission speciale du R. P. à moins que ce ne fût dans des cas graves qui ne permettent pas d'attendre sa decision. Dom Lempereur n'étoit certainement pas dans pareille circonstance... Quand j'ai donné des pouvoirs à Mgr, ce n'était que pour suppléer au defaut de visites, qu'il ne seroit guere possible de faire dans les circonstances actuelles, et non pour soustraire votre maison au régime de l'Ordre et des statuts, etc... — En 1837, le R. P. général J.-B. Mortaize convoqua le Chapitre général à la Grande-Chartreuse, et c'est dans ce Chapitre

que D. François Lachat obtint sa démission, et que le V. P. Dom Arsène Bielmann, profès de la Part Dieu fut nommé prieur en place de celui-ci. Ce ne fut pas le premier de ces pères qui assista au Chapitre, mais le second, étant seulement coadjuteur de la Part Dieu, mais choisi par la communauté pour aller la présenter au Chapitre en place du prieur impotent. N. B. Chaque communauté pouvait choisir un parmi elle pour remplacer au Chapitre son supérieur qui se trouverait impotent, ou incapable d'y aller lui-même. N. B. encore, que le Chapitre général n'avait plus eu lieu depuis 40 ans, à cause de la Révolution française. » (Dom Bielmann, *ut supra.*) — Dom François Lachat mourut à La Part-Dieu le 21 juillet 1842.

Arsène Bielmann, né à Bonnefontaine, paroisse de Praroman dans le canton de Fribourg, en 1795, entra à La Part-Dieu le 24 mai 1818, prit l'habit cartusien le 23 juin de cette année, fit profession le 24 juin 1819 et fut ordonné prêtre le 30 septembre 1831. Il vient de nous dire qu'il était coadjuteur lorsqu'il fut député au Chapitre général de 1837. Il y fut troisième définiteur, nommé prieur de La Part-Dieu le 4 juillet, et chargé de faire, avec son vicaire, la Visite canonique de la chartreuse d'Ittingen en Thurgovie. Il nous apprend que « son installation eut lieu le 17 du même mois ». — Le Chapitre général de 1839 le nomma conservateur des maisons de France et de Suisse, fonction qu'il conserva jusqu'en 1847. Au Chapitre de 1843 il fut deuxième définiteur. Après ce Chapitre il fit la Visite canonique de la Grande-Chartreuse en qualité de premier Visiteur.

« En 1847 un bouleversement est survenu dans notre Canton de Fribourg, un gouvernement radical et ennemi des couvents, étant parvenu à se mettre en place, abolit plusieurs couvents, entre autres notre chère maison de la Part-Dieu !!! Ainsi le 10 mai 1848 nous fûmes obligés de quitter notre chère maison !!!!!

« Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est ; *ut viderem talem abominationem!* A. B. pr.¹

« La communauté étant dispersée par la force civile, le dit V. P. prieur, restant dans le pays, continua à avoir soin des objets de sa maison sauvés du naufrage, et pensant toujours au rétablissement de sa maison, gaita les moments propices pour présenter des pétitions

¹ Initiales de l'écrivain : Arsène Bielmann, prieur.

tant auprès du pouvoir civil, qu'au Saint-Siège..... Enfin après avoir fait bien de démarches, et de voyages pour la même cause, il fut assez heureux en 1863 de voir ses efforts couronnés, et ses vœux accomplis. Le pouvoir civil permit le rétablissement ; la Valsainte (ancienne chartreuse) fut achetée par le R. P. général de l'Ordre. Le Chapitre général eut lieu à la Grande Chartreuse, reconnut la nouvelle maison, et ayant accordé au dit V. P. prieur de la Part-Dieu sa démission demandée avec beaucoup d'instance, y nomma pour prieur de la Valsainte le V. P. Bernard Peter, et ordonna qu'à mesure qu'il y aura des chambres restaurées, les VV. PP. de la Part-Dieu iront s'y établir en communauté, ad nutum R^{di} Patris. » Ainsi termine Dom Bielmann lui-même, le Catalogue des prieurs de La Part-Dieu dressé par l'un de ses prédécesseurs Dom Amédée Nas. Il fut, en effet, absous au Chapitre général de **1863** et mourut coadjuteur à La Valsainte le 25 mai 1878, âgé de 83 ans.

FIN

